



CONSEIL D'ORIENTATION  
DES RETRAITES

---

# Préparation des rapports de juin et septembre 2017

Séance plénière du COR  
17 mai 2017

Secrétariat général du COR

## Le contexte

- Missions du COR : « (...) décrire les évolutions et les perspectives à moyen et long terme des régimes de retraite légalement obligatoires, au regard des évolutions économiques, sociales et démographiques, et d'élaborer, au moins tous les cinq ans, des projections de leur situation financière » et, depuis la loi du 20 janvier 2014, « produire, au plus tard le 15 juin, un document annuel et public sur le système de retraite, fondé sur des indicateurs de suivi (...) »
- Nouvelles projections démographiques de l'INSEE (parues en novembre 2016 et présentées lors de la séance de janvier 2017) et nouvelles projections de population active (voir les **documents n° 3, 4 et 5**)
- Réalisation d'un exercice complet de projection avec l'ensemble des régimes de retraite de base et complémentaire

# La présentation des projections 2017

- **En juin 2017** : le rapport annuel
  - Présentation des projections du système de retraite réalisées à partir de l'exercice de projections de l'ensemble des régimes et recalées à CT sur le PSTAB 2017
  - Rapport allégé (parties 1 et 2 des rapports annuels de 2015 et 2016)
  - Présentation des projections détaillées et fiches explicatives pour les 4 plus gros régimes (CNAV, AGIRC-ARRCO, régime de la FPE, CNRACL) et le FSV
- **En septembre 2017** : un rapport thématique
  - Variantes (démographiques, réglementaires, variantes spécifiques à certains régimes)
  - Présentation des projections détaillées et fiches explicatives pour tous les régimes

## La méthodologie

- Des hypothèses démographiques (INSEE), économiques (DG-Trésor) et réglementaires (voir le **document n° 2**)
- Point de départ : comptes 2016 des régimes (CCSS)
- Horizon de la projection : 2070
- Deux types d'instruments (voir le **document n° 3**) :
  - projections par régime réalisées à l'aide de leurs modèles et par la DSS (FSV et recettes CNAV) et les administrations (INSEE, DREES)
  - projections pour l'ensemble du système de retraite, à partir de la maquette SG-COR consolidant les projections par régime

# Le calendrier des projections 2017

**Octobre –  
novembre 2016**

- Réunion de lancement et concertations bilatérales avec les régimes
- Échanges techniques sur les évolutions méthodologiques
- Mise à disposition des projections démographiques et de population active provisoires puis définitives (fin décembre)

**Novembre 2016 –  
Janvier 2017**

- Élaboration des scénarios provisoires de travail puis des hypothèses détaillées par régime (SG-COR) sur la base des scénarios DG-Trésor
- Envoi par le SG-COR des hypothèses de projection (macro et détaillées) et du masque de données demandées (début janvier)

**Janvier – Avril  
2017**

- Travaux des régimes sur les projections
- Échanges régimes – SG-COR sur les résultats
- Élaboration des hypothèses définitives et des variantes (SG-COR) suite au PSTAB (DG-Trésor)

**Avril - Juin  
2017**

- Actualisation des résultats avec le PSTAB (régimes principaux) et échanges avec les régimes
- Finalisation des fiches explicatives pour les 4 plus gros régimes
- Rapport annuel

**Juin 2017 -  
Septembre 2017**

- Travaux des régimes sur les variantes et échanges SG-COR / régimes
- Finalisation des fiches explicatives pour les autres régimes
- Publication des résultats détaillés pour l'ensemble des régimes et des variantes dans le cadre du rapport thématique.

## Les hypothèses démographiques

- Scénario central de l'INSEE et variantes démographiques (population âgée et population jeune).

Scénario et variantes démographiques	Fécondité (ICF)	Espérance de vie à la naissance (en 2070)		Migration (solde migratoire annuel)
		Femmes	Hommes	
Hypothèse centrale	1,95 enfant par femme sur toute la période de projection	93,0 ans	90,1 ans	+ 70 000 personnes sur toute la période de projection
Population jeune	2,1 enfants par femme à partir de 2020	90,0 ans	87,1 ans	+ 120 000 personnes à partir de 2020
Population âgée	1,8 enfant par femme à partir de 2020	96,0 ans	93,1 ans	+ 20 000 personnes à partir de 2020

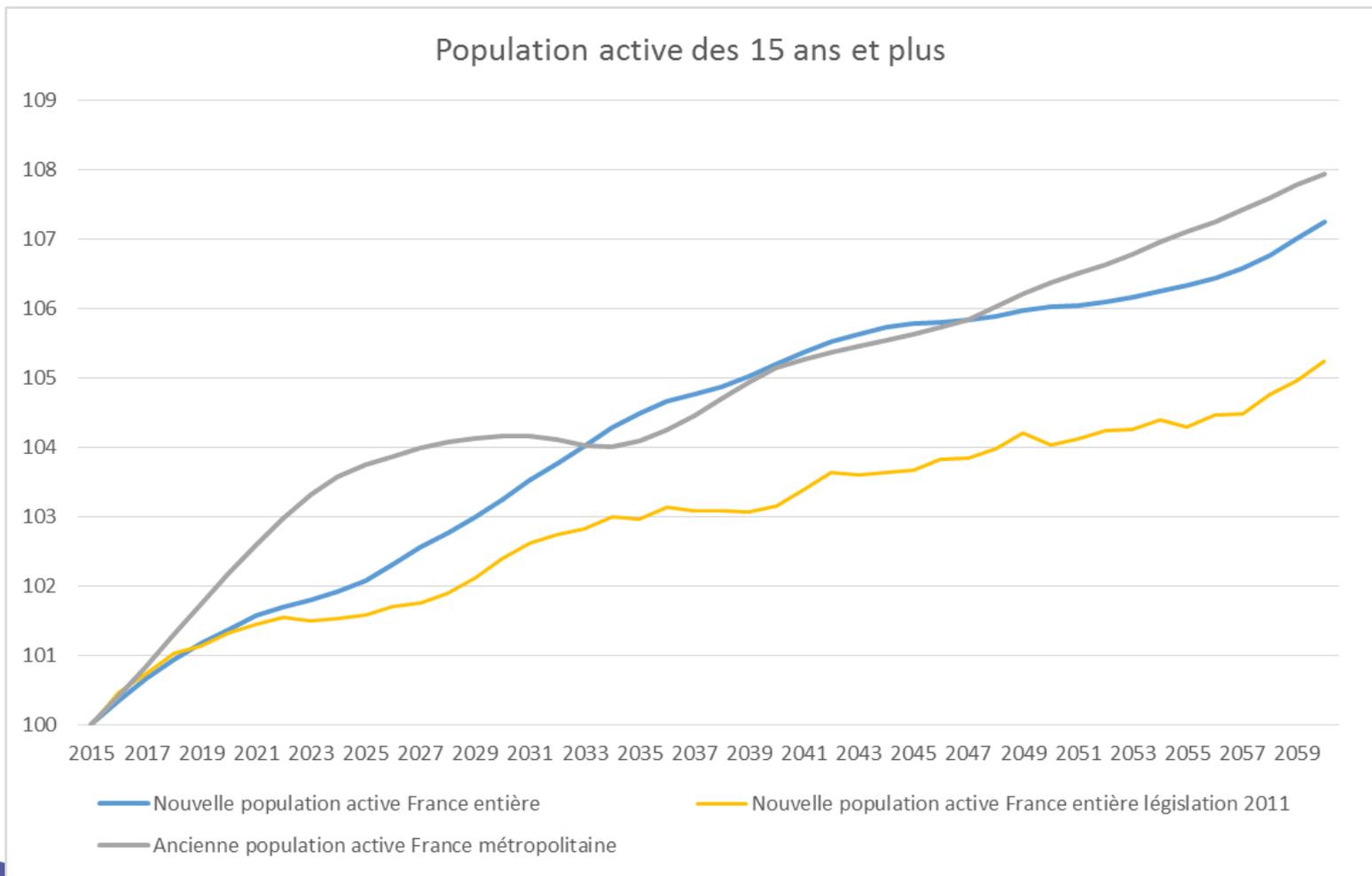
Source : INSEE, novembre 2016

# Les projections de population active

- **Par rapport à celles de 2011, les nouvelles projections de population active :**
  - prennent en compte les réformes de retraites de 2010/2011 (effets plus rapides - majoritairement 2015- que ce qui était anticipé dans les anciennes projections), 2012 et 2014 (hausse du taux d'activité des 55-69 ans)
  - intègrent les nouvelles projections démographiques publiées fin 2016, et notamment la révision à la baisse du **solde migratoire** (concerne particulièrement les hommes de 25 à 54 ans ayant des taux d'activité très élevés)
  - portent sur un horizon temporel et champ géographique étendus (jusqu'en 2070 sur le champ France entière)
- **Une méthode de projection similaire à celle retenue en 2011**
  - Reprise des projections démographiques
  - Projection de taux d'activité par une méthode économétrique dans le cas général et à l'aide des simulations du modèle Destinie pour les 55-69 ans, pour mieux prendre en compte la non-linéarité liée aux réformes des retraites

# Les projections de population active

Comparaison entre les deux derniers exercices de projection de population active  
(indice base 100 en 2015)



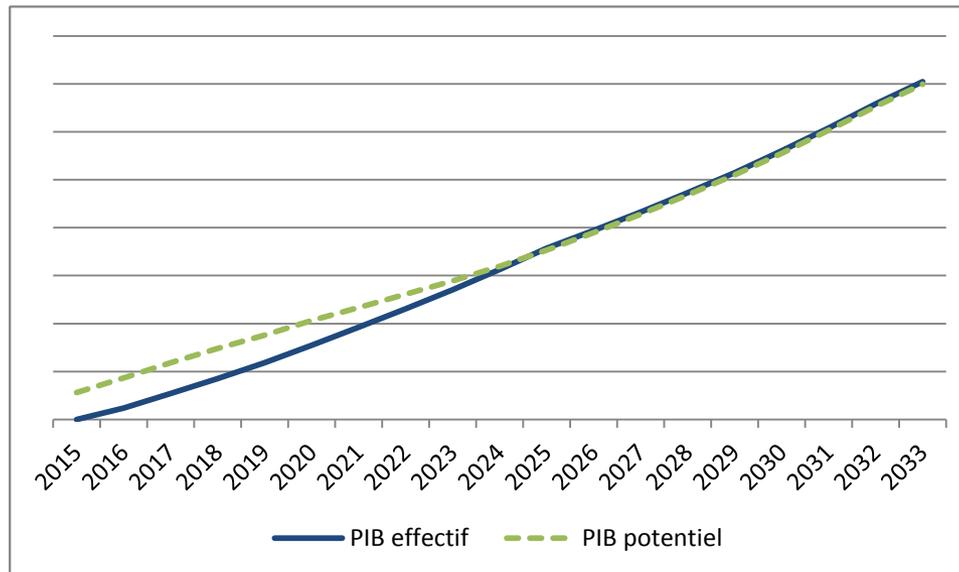
Source : INSEE, mai 2017

# Les hypothèses économiques

- **4 scénarios** avec un taux de chômage tendanciel de 7 % se distinguant par la croissance annuelle de la productivité à LT (1 %, 1,3 %, 1,5 % et 1,8 %)
- Ces hypothèses ont été **déclinées par régime** :
  - À moyen terme: hypothèses des régimes avec un bouclage réalisé sur les salariés du secteur privé (CNAV)
  - À partir de 2032: évolution des effectifs des régimes comme l'emploi total (à l'exception de certains régimes spéciaux, des effectifs de la FPE et de ceux de la MSA) et du SMPT des régimes comme le SMPT global
- **2 variantes de chômage** à 4,5 % et 10 % pour les principaux régimes du secteur privé (CNAV, MSA-salariés et RSI pour les régimes de base, AGIRC-ARRCO et IRCANTEC pour les régimes complémentaires)
- **Autres variantes spécifiques à certains régimes** : 1 variante de **taux de primes pour les régimes de la fonction publique**, FPE et CNRACL (voir le **document n° 7**) et une variante d'évolution des effectifs de contractuels de la fonction publique différente de celle des effectifs du secteur privé (IRCANTEC)

# Méthode de construction des scénarios

Projections de long terme articulées avec les projections de court terme du programme de stabilité (raccordement en 2032) : voir le **document n° 6 de la DG-Trésor**



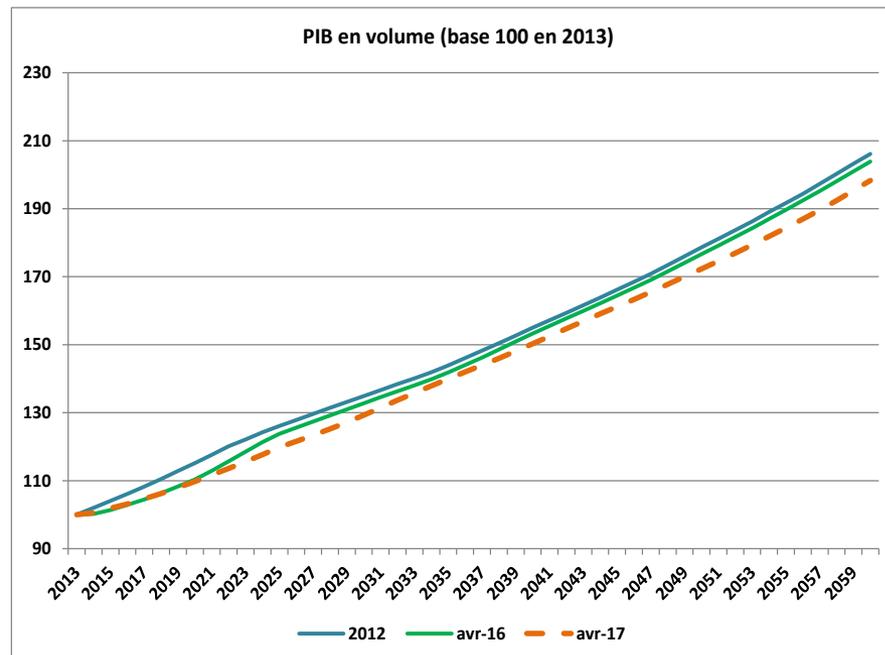
**Court terme (2017-2020)** : prévisions pluriannuelles du PSTAB

**Moyen terme (2021-2025)** : comblement de l'écart de production (écart entre le PIB effectif et le PIB potentiel) causé par le cycle actuel.

**Long terme (2026-2032)** : convergence linéaire vers les cibles définies par les scénarios du COR

# Croissance cumulée : comparaisons des exercices 2016 et 2017

**Croissance cumulée Scénario C - 1,3 %  
(comparaison 2012-2016-2017) - Base 100 en 2013**



Source : calcul SG-COR à partir des scénarios DG-Trésor 2016 et 2017 et COR 2012

## Les hypothèses législatives

- À « **législation constante** » (prise en compte des mesures prises dans le cadre de la réforme de 2014, de l'accord AGIRC-ARRCO d'octobre 2015, LFSS 2016, etc.)
  - LURA
  - Pénibilité : voir le **document n° 8**
  - Coefficients temporaires AGIRC-ARRCO
  - Indexation des droits portés au compte et des pensions sur les prix pour les régimes de base, rendement constant (« prix-prix ») dans les régimes complémentaires avec une variante de rendement décroissant pour l'AGIRC-ARRCO (à partir de 2019) et l'IRCANTEC (à partir de 2018)
  - Évolution des minima de pensions sur les prix avec une variante d'indexation sur les salaires
- **Conventions retenues**
  - Évolution du SMIC définie par raccord linéaire sur 10 ans entre les hypothèses CCSS et le SMPT et évolution du plafond de la sécurité sociale comme le SMPT de n-1
  - Calcul des subventions et contributions d'équilibre selon la convention du COR (convention CCSS présentée en variante)

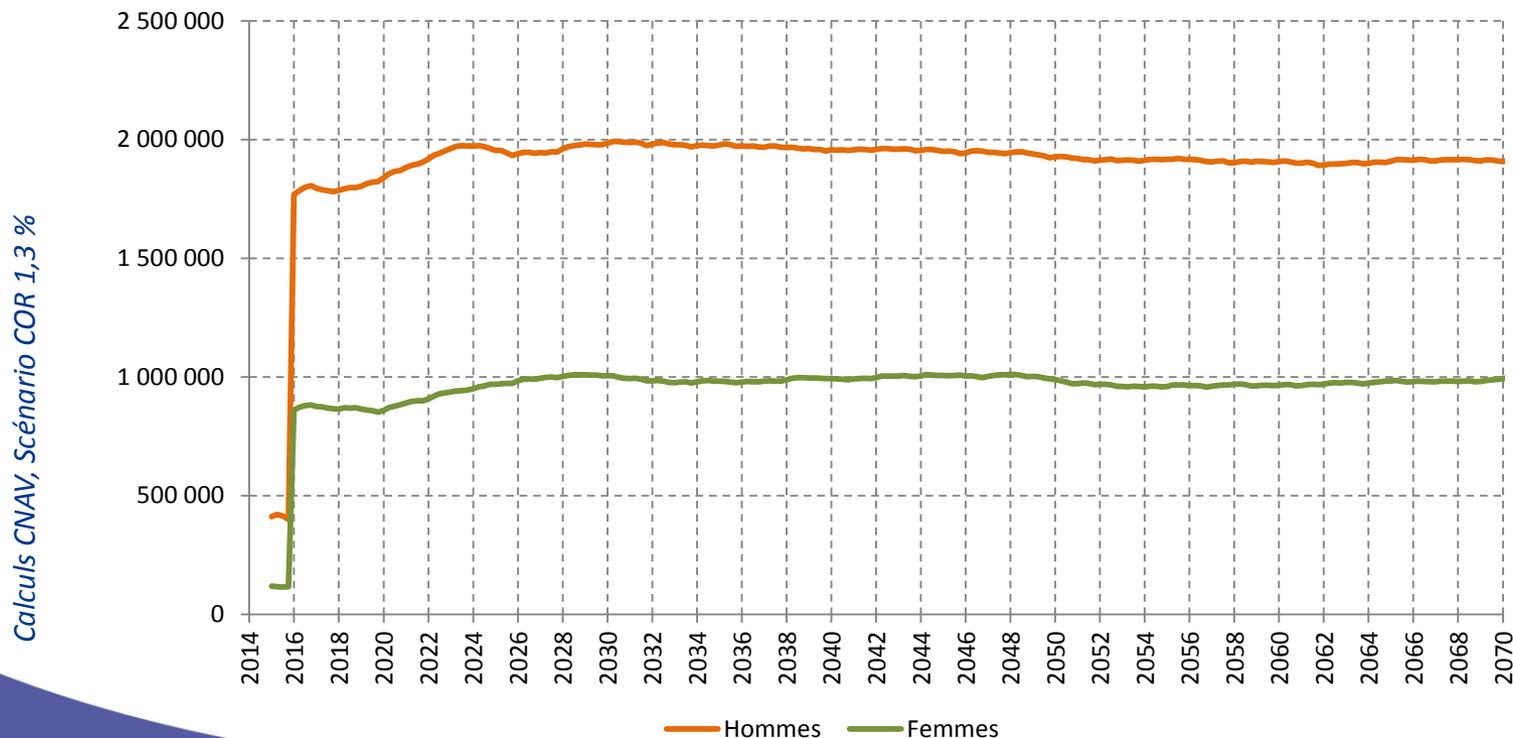
## C3P : Nombre d'assurés exposés

Estimation réalisée à partir d'hypothèses d'exposition à la pénibilité établies par la Dares et recalées sur les premières données de l'année 2015 (4 risques sur 10).

→ en 2020, 2,7 millions d'assurés exposés en moyenne sur l'année

→ après 2030, légère diminution liée à l'augmentation du taux de cadres

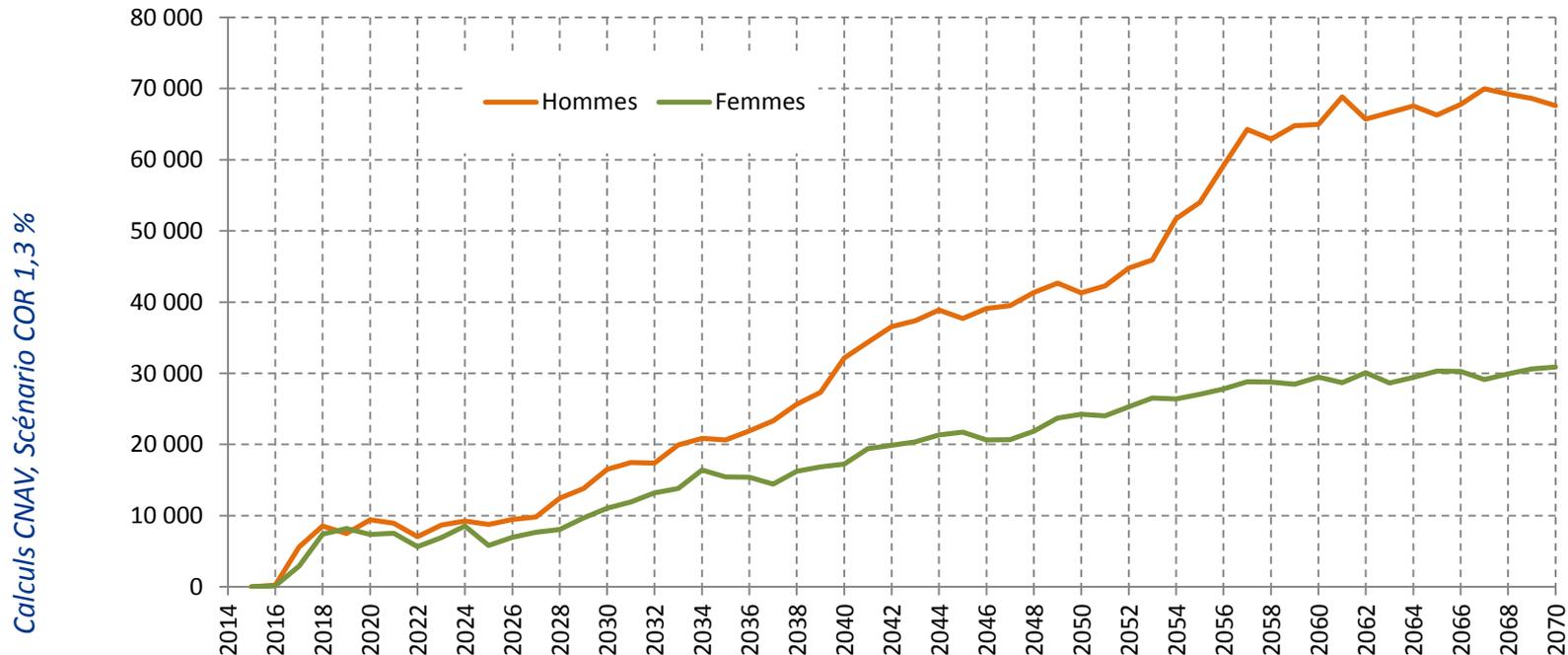
Effectifs de salariés exposés au cours du trimestre (avec hypothèse DARES)



# Utilisation du C3P pour un départ anticipé

- ✓ **Départ anticipé en retraite :**  
20.000 bénéficiaires en 2020, 100.000 bénéficiaires en 2070

Effectifs annuels de retraités anticipant leur départ via MDAP



Ces départs ne se traduiraient pas forcément par des départs supplémentaires cette même année car ils peuvent potentiellement remplacer par exemple un départ au titre de l'inaptitude ou un départ à l'âge légal.

# Résumé des scénarios et variantes demandés

Scénarios et variantes		Taux de chômage	Croissance annuelle de la productivité			
			1,0 %	1,3 %	1,5 %	1,8 %
Rapport de JUIN	<b>Scénarios</b>	7 %	X	X	X	X
	Hors LURA hors pénibilité			X		
	Avec LURA sans pénibilité			X		
	Variantes chômage	4,5 %				X
		10 %	X			
		7 %		X		
Rapport de SEPTEMBRE	Variante emploi non-titulaire FP (IRCANTEC)	7 %		X		
	Variante taux de primes FP (RFPE et CNRACL)			X		
	Variante démographique population jeune	7 %				X
	Variante démographique population âgée		X			
	Variante d'indexation du MV sur le SMPT	7 %	X			X
	Tous minima indexés sur SMPT		X			X
Rendements décroissants (AA, IRCANTEC)				X		
Disparition de la GMP (AGIRC)				X		

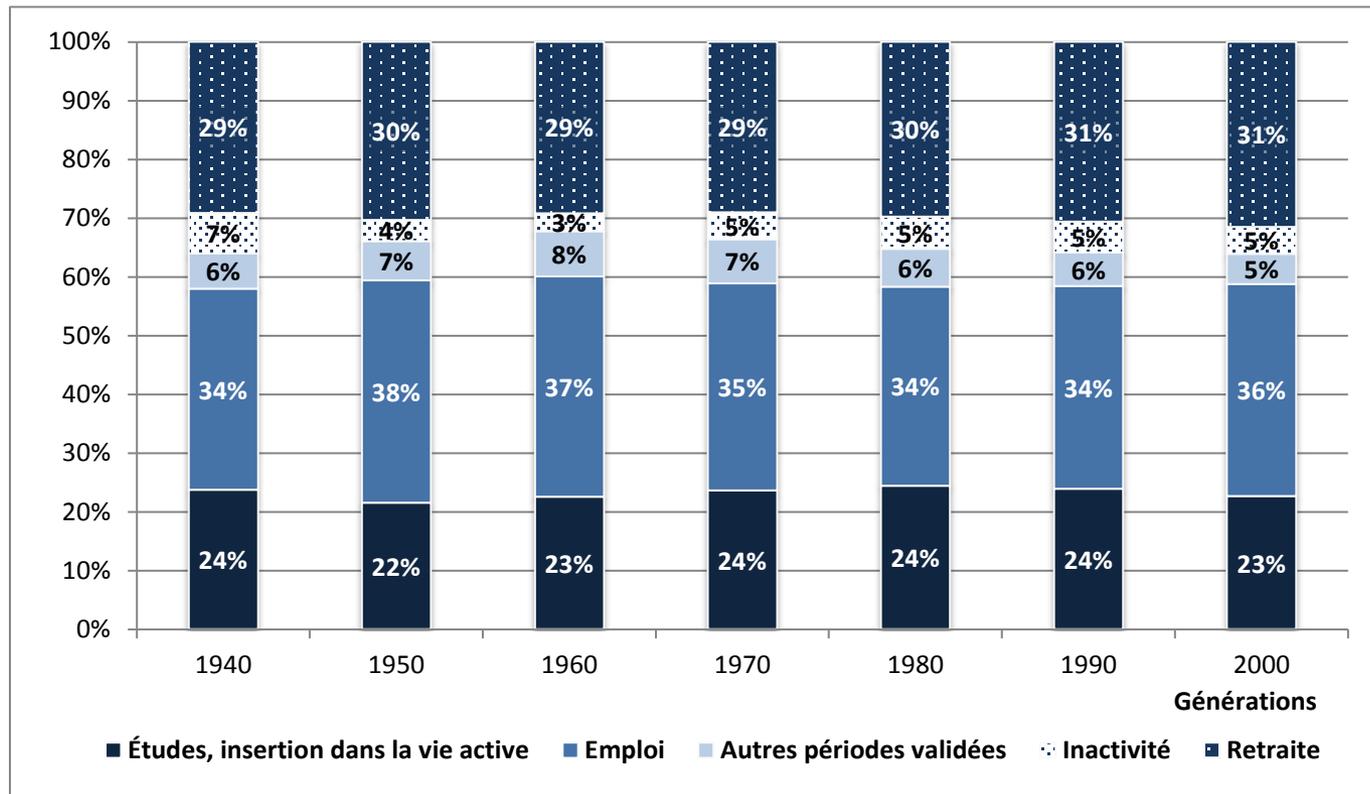
Association des variantes à des scénarios économiques différents, afin de balayer un large champ des possibles.

## Les indicateurs du point de vue des assurés

- Rénovation du cas type de fonctionnaire de catégorie B sédentaire prenant en compte l'évolution de la part des primes afin de suivre l'évolution de son taux de remplacement : voir le **document n° 9**
- Proposition de deux indicateurs complémentaires pour apprécier l'équité entre les générations :
  - Le taux de rendement interne qui synthétise les 4 dimensions habituellement étudiées séparément par le COR (voir le **document n° 10**) tout en conservant les 4 indicateurs de l'équité
  - La décomposition de la durée de vie entre études, carrières et retraite qui synthétise et complète les deux dimensions temporelles actuellement étudiées par le COR (voir le **document n° 11**)

# Études, carrière et retraite: mesurer le partage de la durée de vie

## Décomposition de la durée de vie



Données provisoires.

Source : calculs SG-COR à partir des données CNAV (taux de chômage de 7 % à terme, scénarios COR 2017), des projections démographiques de l'INSEE, novembre 2016 et des projections COR, juin 2016.



CONSEIL D'ORIENTATION  
DES RETRAITES

---

# Merci de votre attention

Suivez l'actualité et les travaux du COR  
sur [www.cor-retraites.fr](http://www.cor-retraites.fr) et twitter  [@COR\\_Retraites](https://twitter.com/COR_Retraites)